

2^e ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mercredi 12 mars 2025, à 18 h 30

Centre Loisir Mgr Laval, 35 Avenue du Couvent

PRÉSENCES :

M. Éric Courtemanche-Baril	Président
M. Philippe Beauchamp	Vice-président
M ^{me} Monique Langevin	Secrétaire
M ^{me} Valérie Martel	Administratrice
Mme Marie-Laure Nelaton	Administratrice
M. Robert Bergeron	Administrateur
M. Louis-Michel Langevin	Administrateur

ABSENCES :

M. Vincent Tremblay Boucher	Trésorier
M. Michel Laflamme	Administrateur
M. Stevens Melançon	Conseiller municipal –district de la Chute-Montmorency

IL Y A QUORUM

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Isabelle Roy	Conseillère municipale- district Robert-Giffard
M ^{me} Cristina Bucica	Conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 17 autres assistent à la 1^{re} partie de la rencontre, et 6 à la 2^e.

Projet d'ordre du jour
2e ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mercredi 12 mars 2025, à 18 h 30
Centre Loisir MGR Laval 35 avenue Du Couvent, petite salle

25-03-01	Lecture et adoption du projet d'ordre du jour	18 h 30
25-03-03	Adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration mercredi 12 février 2025, à 18 h 30	18 h 35
25-03-03	Activités et comités du conseil de quartier	18 h 40
	<ul style="list-style-type: none"> a) Suivi du procès-verbal b) Correspondance c) Résolutions et dépôt du bilan de la rencontre publique du 23 janvier au sujet de l'avenue Royale d) Suivi du programme de sécurité routière e) Suivi et rapport des rencontres auxquelles des membres ont participé f) Trésorerie g) Table de concertation vélo h) Table de concertation transport en commun 	
25-03-04	Assemblée publique de consultation, Aménagement d'un centre de formation professionnelle au 755, boulevard des Chutes (R.V.Q. 3415)	19 h 00
	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du dossier • Période de questions et commentaires du public • Période de questions et commentaires des administrateurs du conseil de quartier 	
25-03-05	Période réservée aux conseillers municipaux	19 h 40
25-03-06	Questions et commentaires du public	19 h 50
25-03-07	Présentation des prochains aménagements au Parc Fargy : skate parc et basketball	20 h 00
25-03-08	Suite du point 3 et Plan d'action 2035-2039	20 h 20
25-03-09	Divers	20 h 50
25-03-10	Levée de l'assemblée	21 h 00

Note : L'horaire est à titre indicatif et peut être sujet à changement en fonction des discussions

PROCÈS-VERBAL

25-03-01 Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Le président souligne quelques changements à apporter à l'ordre du jour proposé.

- Le bilan, inscrit au point 3, est reporté au point 8
- La présentation prévue au point 7 est annulée
- Nous retrouvons donc au point 7 la suite des discussions du point 3, et la présentation de notre Plan d'action 2025-2029

La modification de l'ordre du jour proposée par M. Éric Courtemanche-Baril est secondée par M. Philippe Beauchamps, et approuvée à l'unanimité.

25-03-02 Adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration du mercredi 12 février 2035

Le procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration du mercredi 12 février 2035 est adopté à l'unanimité, sur proposition de M. Robert Bergeron, secondé par Mme Marie-Laure Nelaton.

25-03-03 Activités et comités du conseil de quartier

a) Suivi du procès-verbal

La réponse reçue à la résolution 24-CA-16 du 11 décembre est jugée insatisfaisante puisqu'elle ne met l'accent que sur deux (2) travaux d'excavation récents.

24-CA-16 Résolution concernant les « trottoirs barrés »

- Considérant que la ville de Québec travaille actuellement sur sa nouvelle Stratégie de Sécurité routière 2035 – 2039 ;
- Considérant qu'il existe un article dans le **Tome V signalisation routière** du Code de la sécurité routière du Québec qui s'énonce comme suit :

« 4.42.4.1 Corridor pour piétons

Lorsqu'un trottoir est obstrué en raison de travaux, le panneau T-80-3 « Trottoir barré » doit être installé.

Un corridor temporaire d'une largeur minimale de 1 m doit être aménagé du côté des maisons ou des immeubles.

Si ce corridor ne peut être mis en place sur ce côté du chemin public, il doit être situé sur la chaussée et être délimité par des repères visuels.

La circulation des piétons peut, s'il y a lieu, être détournée sur le trottoir opposé, à l'endroit où les piétons peuvent traverser en toute sécurité. Les panneaux « Détour pour piétons et cyclistes » (T-90-13 à T-90-15), « Détour pour piétons » (T-90-16 à T-90-18), « Utiliser l'autre trottoir » (T-81-1) et « Utiliser passage temporaire » (T-81-2) sont utilisés pour indiquer la direction du chemin de détour à suivre par les piétons et les cyclistes, le cas échéant. Ces panneaux doivent être installés aux endroits appropriés pour indiquer le parcours à suivre. » (Les caractères gras sont de nous)

- Considérant que durant l'été 2034 notamment, des travaux ont été effectués sur l'avenue Royale face au 997 et sur la rue Seigneuriale face au 12 et que, comme le démontrent les photos présentées à l'annexe 1, aucun corridor pour piétons n'a été réalisé;
 - Considérant que ces deux artères, à ces emplacements ne possèdent qu'un seul trottoir et que par conséquent les piétons devaient franchir ces obstacles en circulant dans la rue, sans aucune protection;
 - Considérant qu'un membre de notre conseil de quartier a pu constater que cet article du code de la sécurité routière est souvent ignoré par les autorités de la Ville comme le démontrent d'autres photos de l'annexe 1;
- Le Conseil de Quartier du Vieux Bourg voudrait qu'on lui explique pourquoi cet article du Code n'est pas appliqué avec rigueur pour assurer la sécurité des piétons, notamment pour les personnes âgées, les écoliers, les mamans promenant leurs enfants, etc.
- La proposition de M. Robert Bergeron, secondée par Mme Valérie Martel et approuvée à l'unanimité.

Une résolution demandant des explications complémentaires sera présentée.

= = = = =

Un problème technique a fait en sorte que la réponse à notre résolution 25-CA-03 Qualité de l'eau - moyen utilisé en cas d'alerte (demande d'un complément d'information à notre résolution 23-CA-12) n'est pas parvenue à la secrétaire. Mme Cristina Bucica nous en fait lecture :

« La Ville de Québec est à revoir son système de gestion des demandes de citoyens. Au cœur de cette révision, on retrouve le développement d'un dossier citoyen unique permettant de regrouper toutes les demandes d'un citoyen auprès de la Ville et ce peu importe la nature de ces demandes (permis, loisirs, vignettes, bibliothèque, etc.) ainsi qu'un module d'avis/alertes. Le module d'avis/alertes permettra aux citoyens de s'abonner à diverses thématiques et de recevoir des notifications poussées. Un citoyen pourra donc s'abonner à des alertes concernant, par exemple, la gestion des matières résiduelles (problèmes de collectes), le déneigement, les avis d'ébullition d'eau, les installations ouvertes ou fermées en cas de congés ou d'événements météorologique, les consultations publiques en cours dans leur quartier, etc. Le citoyen pourra donc recevoir des alertes sur les sujets qu'il aura choisi mais aussi, dans tous les cas, des alertes concernant la sécurité civile. Ces alertes seront également géoréférencées, permettant de cibler uniquement les abonnés des secteurs concernés par les messages. »

b) Correspondance

- Croque ton quartier sollicite l'appui du conseil de quartier à son projet de s'installer sur l'avenue Royale dans le but d'en faire un lieu de socialisation. Une résolution à cet effet sera présentée.

c) Résolutions

Résolution 25-CA-03 - Appui à la création d'une Table de concertation sur le transport en commun (TCTC) à Québec

- Considérant l'importance grandissante que prendra le transport en commun dans la Ville dans les années à venir ;
- Considérant différents problèmes relevés au niveau du « service » en autobus globalement ;
- Considérant la venue prochaine du tramway ;

- Considérant le constat de la réduction de service et non annoncé ;

Il est proposé par Mme Valérie Martel, et dûment appuyé par M. Philippe Beauchamps que le Conseil de quartier du Vieux-Bourg recommande l'appui à la création d'une Table de concertation sur le transport en commun dans la Ville de Québec. Adopté à l'unanimité.

Résolution 25-CA-04 – Non-respect de la règle 4.42.4.1 du Tome V du Code de la sécurité routière du Québec

- Considérant la réponse de la Ville à notre résolution 24-CA-16 concernant les trottoirs barrés ;
- Considérant que cette réponse est jugée incomplète puisqu'elle ne met l'accent que sur deux (2) travaux d'excavation récents ;
- Considérant que la Ville n'a pas répondu spécifiquement à la question posée ;

Le Conseil de Quartier du Vieux Bourg demande à nouveau qu'on lui explique pourquoi cet article du Code n'est pas appliqué avec rigueur pour assurer la sécurité des piétons, notamment pour les personnes âgées, les écoliers, les mamans promenant leurs enfants, etc.

Proposition de Mme Monique Langevin, secondée par M. Robert Bergeron, appuyée à l'unanimité.

Résolution 25-CA-05 - Demande de budget d'initiative pour le projet petites roues avec l'école Freinet

- Considérant que la sécurité routière est un enjeu régulièrement soulevé par les citoyens du quartier ;
- Considérant que l'amélioration de la sécurité routière fait partie d'un point phare du plan d'action du Vieux-Bourg ;
- Considérant qu'au-delà de l'aménagement des infrastructures et de la signalisation routière, les comportements des individus ont également un grand impact sur la sécurité routière ;
- Considérant le nombre grandissant de véhicules sur les routes et l'augmentation des risques qui y sont associés ;
- Considérant que dans son plan d'action le CA souhaite contribuer au dynamisme et à l'animation du quartier ;

Il est proposé par Mme Valérie Martel et dûment appuyé par M. Louis-Michel Langevin que le Conseil de quartier du Vieux-Bourg demande à la Ville de Québec un budget d'initiative de 3 000 \$ dans le but de mandater Accès transports viables pour le développement de l'événement "petites roues" en collaboration avec l'école Freinet.

Cet événement a pour objectif de sensibiliser les parents, les élèves et le personnel de l'école aux enjeux de sécurité routière aux abords de l'école et d'encourager les élèves à pratiquer des transports actifs de façon sécuritaire afin de sécuriser les abords de l'école.

Le projet 'petites roues' consiste en la réalisation d'éléments de communication, de formation de parents bénévoles et enfin de l'organisation d'un cyclobus animé dans le quartier Vieux-Bourg afin de promouvoir les déplacements sécuritaires à vélo vers l'école. Cet événement se déroulera le jeudi 22 mai à 7 h 30.

Adopté à l'unanimité.

Résolution 25-CA-06 - Autorisation de dépense

Demande est faite d'autoriser le trésorier à rembourser la somme de 391,72 \$ à M. Éric Courtemanche-Baril pour les frais encourus pour la tenue de la Rencontre citoyenne du 23 janvier 2035, sur présentation des pièces justificatives

Proposition de Mme Monique Langevin, secondée par M. Louis-Michel Langevin et appuyée à l'unanimité.

Résolution 25-CA-07 Appui au projet de Croque Ton Quartier (CTQ)

- Considérant que Croque Ton Quartier est considéré comme un partenaire du Conseil de quartier du Vieux-Bourg (CQVB) ;
- Considérant que la revitalisation de l'avenue Royale est une préoccupation du CQVB et figure à son plan d'action 2035-2039 ;

Le Conseil de quartier du Vieux-Bourg appuie le CTQ dans son projet de s'installer sur l'Avenue Royale pour en faire un lieu de socialisation pour les citoyens et s'engage à en faire la promotion sur ses réseaux sociaux.

Proposition de M. Éric Courtemanche-Baril, secondée par M. Louis-Michel Langevin, et appuyée à l'unanimité.

25-03-04

LA RENCONTRE EST INTERROMPUE POUR CÉDER LA PLACE À LA CONSULTATION RELATIVE À L'AMÉNAGEMENT D'UN CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE AU 755, BOULEVARD DES CHUTES (R.V.Q. 3415)

En conclusion des nombreux commentaires constructifs reçus, le président, M. Éric Courtemanche-Baril souligne que ce projet rejoint les préoccupations du Conseil de quartier, comparativement au projet présenté précédemment; il rejoint la volonté des citoyens pour un quartier vivant.

25-03-05 Période réservée aux conseillers municipaux

M. Stevens Melançon est absent.

D'entrée de jeu, Mme Isabelle Roy nous informe qu'elle siègera dorénavant comme conseillère indépendante; ce qui ne change rien quant à son rôle.

24 avril : 4^e rencontre citoyenne comme conseillère, Centre Mgr De-Laval

Gailuron :

Des corridors naturels se sont créés.

L'échéancier est maintenu; mais elle a demandé une actualisation.

En 2035 : décontamination et consultations publiques

Agora Girardin :

L'échéancier est maintenu - scénarios de réaménagement et démolition au printemps; travaux à l'été et à l'automne; inauguration en 2036.

Les événements de 2035 seront relocalisés à proximité du parc.

Pour ce chantier également, Mme Roy a demandé une actualisation de l'échéancier.

Parc Fargy :
Échéancier prévu, 2035
Aménagement d'un espace jeunesse : skate parc, basketball, etc.

Événements prévus :
22 mars : Parade de la St-Patrick, Hauteville
24 mars : Consultations - Centre de valorisation des matériaux d'excavation; ne sera pas ouvert aux entreprises

Projets de dynamisation des artères commerciales
- 19 avril – Avenue Royale en sucre
- 12 juillet – Splash
- 18 octobre – BOO !
- 6 décembre – Parapapam !

15 dossiers beauportois sont sur la table de la CUCQ.

En cas de « Tempête de la St-Patrick », collaboration des citoyens attendue; par exemple en laissant l'auto et les bacs à vidanges dans notre entrée.

Gestion animalière :
L'enregistrement est obligatoire
Une nouvelle infolettre est disponible – abonnez-vous !
Clinique de micropuçage 38 \$, inscription obligatoire
- chats, le dimanche 27 avril
- chiens, le dimanche 28 mai

25-03-06 Questions et commentaires du public

M. Luc Laplante

La 1^{re} présentation du projet pour le 755 boul. des Chutes incluait une demande d'opinion du conseil de quartier alors que celle d'aujourd'hui non. Comment l'expliquez-vous ?

- Mme Bucica : Pour une institution scolaire, il est possible d'aller plus vite; le mandat n'est pas donné au Conseil de quartier. Pas de demande d'opinion. Le Conseil de Ville a confié le mandat à Mme Roy.

- M. Courtemanche-Baril précise que le Conseil de quartier n'est pas décisionnel et que la Ville n'est pas tenue de retenir ses suggestions.

- Mme Roy : l'article 74.4 prévaut habituellement pour le logement social.

25-03-07 Suite du point 3 - Activités et comités du conseil de quartier

d) Suivi du programme de sécurité routière

Nous sommes en attente d'une réponse à notre demande d'aide financière de 3 000 \$.

e) Suivi et rapport des rencontres auxquelles des membres ont participé

Le 25 février, Mme Valérie Martel a participé à l'atelier d'échanges en ligne pour l'aménagement d'un corridor VivaCité.

Parallèle aux pistes cyclables. Pas de grandes infrastructures, surtout du marquage et l'élimination de quelques espaces de stationnement.

Mme Cristina Bucica précise qu'une séance d'information est prévue à ce sujet.

M. Philippe Beauchamps a assisté à la présentation du projet de 3^e lien, le 26 février.
Projets de tracés qui tiennent compte de différents aspects.

Décision vers le mois de juin.
Objectif : assurer le transport lourd vers l'est.
Un scénario de tunnel est envisagé mais n'a pas été présenté.

f) Trésorerie

Une résolution a été présentée, plus tôt, pour autoriser le remboursement des dépenses liées à la rencontre citoyenne du 23 janvier.

g) Table de concertation vélo

M. François Lessard nous informe que quelques projets seulement ont été abordés par la Table : les tracés des corridors VivaCité sur l'avenue Royale et à l'ouest de la Rivière Beauport. Le réseau hivernal des pistes cyclables et le déneigement sur du Cénacle jugés acceptables, selon ce qu'il a pu constater.
Sous toute réserve, la proposition à Drummondville ressemble beaucoup à la piste du Palais de Justice.
Appel d'offre lancé en novembre dernier pour une piste du Boul. François-de-Laval au Cégep Limoilou.
Pas de nouveau pour la Rivière Beauport ; l'état d'avancement sera connu en avril.

h) Table de concertation transport en commun

Pas de rencontre au cours du dernier mois.
Le CA du Conseil de quartier a présenté une résolution d'appui à la formation de la Table.

Plan d'action 2035-2039

Le plan d'action du Conseil de quartier a été présenté par Mme Valérie Martel et remis à Mme Cristina Bucica pour dépôt sur le site de la Ville.

25-03-08 Bilan de la rencontre publique du 23 janvier au sujet de l'avenue Royale

La présentation livrée par le président, M. Éric Courtemanche-Baril, sera transmise à Mme Cristina Bucica et déposée sur le site de la ville.

Les gens ont besoin d'être fiers de leur quartier.

25-03-09 Divers

M. Louis-Michel a pris connaissance du communiqué émis et de la possibilité de déposer une demande dans le cadre du Programme de soutien à la mobilisation - Initiatives en faveur de la biodiversité, et aimerait obtenir des modèles de projets de Mme Bucica.

M. Courtemanche-Baril rappelle la tenue de l'Assemblée générale annuelle le 9 avril prochain, soir d'élections également.

1 poste/femme ; 2 postes/hommes et 3 postes/cooptés deviendront vacants. 1 poste/femme et 2 postes neutres sont vacants également.

Les personnes intéressées doivent déposer leur candidature en ligne

https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/elections.aspx

Ce lien sert aussi à appuyer une candidature.

M. Luc Laplante rappelle que la rue St-Eustache, à St-Eustache, est un exemple intéressant de rue conviviale pour les membres du CA. À visiter !

En terminant, Mme Marie-Laure Nelaton rappelle le concours et l'échéance du 15 mars pour choisir l'oiseau emblème de la ville de Québec.

25-03-10 Levée de l'assemblée

M. Éric Courtemanche-Baril propose la levée de l'assemblée à 20 h 59.
Proposition approuvée à l'unanimité.

Éric Courtemanche-Baril

Éric Courtemanche-Baril
Président

Monique Langevin

Monique Langevin
Secrétaire